



ATHIS-MONS

Il teste l'accessibilité pour les handicapés

SÉBASTIEN MORELLI | 11.08.2010, 07h00

Rien ne lui échappe. Sur sa canne, différents repères servent à mesurer si la hauteur des trottoirs aux passages cloutés, ou celle des bureaux d'accueil, est aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Dans sa poche, une feuille d'évaluation avec des critères bien précis, sur laquelle Jean-Michel Royere, de l'association Mobilité réduite, note ses observations. Avec deux autres membres de l'association, il va passer près d'une centaine de villes au crible, dont une quinzaine dans le département. Objectif, noter leur accessibilité pour les personnes handicapées. Hier, c'était au tour d'Athis-Mons.

Et ça commence mal. Sur le parking de la poste, les places handicapées sont les plus éloignées du bureau et mal signalées. Heureusement, le bureau est accueillant avec sa rampe et son accueil placé à la bonne hauteur.

Le commissariat mal noté

« Les postes et les finances publiques sont souvent les bâtiments les mieux lotis, constate Jean-Michel, contrairement aux commissariats et aux pôles emplois. » Et en effet, au commissariat, ce n'est pas terrible. Pas de place handicapée pour se garer, et à l'intérieur, des escaliers pour accéder aux étages. Pas d'ascenseur. Quant aux toilettes, impossible de savoir si elles sont prévues pour les handicapés. Jean-Michel Royere ayant annoncé à l'accueil le pourquoi de sa visite, l'accès aux WC lui est tout bonnement interdit! Agacé, l'homme remonte dans sa voiture. « J'ai l'habitude », peste-t-il. L'accueil est meilleur à la police municipale. Mais à l'entrée, des marches d'escaliers posent problème. Visite au centre aquatique, qui vient d'ouvrir tout récemment. Là, c'est le sans-faute. Places handicapées près de l'entrée, cheminement au sol pour les malvoyants, toilettes et vestiaires handicapés... Tout est aux normes. Côté mairie, c'est correct, mais il n'y a que des escaliers pour accéder aux étages. « Les places de parking sont un peu loin, et il manque des panneaux pour indiquer l'entrée, note néanmoins Jean-Michel. Mais ça va. » Au final, Michel a visité huit bâtiments publics. Il devra revenir pour les deux derniers, qui étaient fermés. L'homme prête également une attention particulière à la voirie, si les trottoirs sont praticables pour des fauteuils roulants, si les carrefours sont bien équipés de bandes d'éveil et de poteaux bicolores pour les personnes malvoyantes... « Il manque juste des signaux sonores aux carrefours pour les personnes malvoyantes, mais pour le reste, c'est vraiment bien. » Si tout est loin d'être parfait, le bilan est plutôt positif. « Je ne sais pas encore s'ils auront la moyenne, mais on sent que la municipalité se préoccupe des gens à mobilité réduite. » Il faut dire que la ville partait de très bas. L'an dernier, elle avait obtenu la note de 0,85/10. Le nouveau classement des villes sera disponible à partir du mois d'octobre sur le site de l'association, www.accessiblepourmoi.com. En attendant, le classement 2009 est toujours consultable.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2010
